

POLITIQUE DE SOUTIEN

POUR LES MANIFESTATIONS LOCALES

SOUTIEN FINANCIER

Pour aider au lancement d'une manifestation, la SD peut verser un montant durant les trois premières années. Si des demandes interviennent au-delà de ce délai de trois ans, la SD peut entrer en matière, mais aura un droit de « consultation » sur les comptes et l'organisation de l'événement. Les demandes doivent être formulées par écrit, et réitérées chaque année, à l'adresse suivante :

Société de Développement de St-Léonard c/o Administration communale, Rue Centrale 22, CP 85, 1958 St-Léonard
ou par email à sd@st-leonard.ch

Pour pouvoir bénéficier d'une aide, la manifestation doit répondre aux **critères suivants** :

- Etre dans sa phase de lancement
- Se situer sur le territoire communal
- Toucher un public aussi large que possible
- Avoir un impact régional et un potentiel touristique
- Etre un événement à but non-commercial

NB. Le Comité de la SD se réserve le droit, indépendamment des critères susmentionnés, de décider de l'octroi d'un soutien financier ou non.

AUTRES FORMES DE SOUTIEN

En complément ou en « remplacement » d'une aide financière, la SD peut mettre à disposition un certain nombre de **prestations/compétences**, selon les besoins de l'organisateur :

- Insertion de la manifestation dans le calendrier des événements de St-Léonard
- Mise en avant de l'événement sur la page Facebook administrée par la SD
- Lien avec Suisse Tourisme pour insérer l'événement dans sa base de données STNET
- Rédaction et envoi de communiqués de presse
- Premiers conseils et soutien dans la gestion administrative et financière
- Autre soutien selon les demandes